

Périgueux, le 4 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE



Dépôt des candidatures aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Le dépôt des candidatures relatives aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 aura lieu :

Pour le premier tour :

Du lundi 16 mai au jeudi 19 mai 2022 (9h30 – 12h00 et 14h00 – 1 6h30) Le vendredi 20 mai 2022 (9h30 – 12h00 et 14h – 18h00)

Pour le second tour :

Le lundi 13 juin 2022 (14h00 à 17h00) Le mardi 14 juin 2022 (10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00)

Le dépôt s'effectuera uniquement sur rendez-vous pris sur le site internet de la préfecture (https://www.dordogne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous).

Les déclarations de candidatures (toutes circonscriptions confondues) sont déposées uniquement à la préfecture en double exemplaire (original +copie).

Aucun autre mode de transmission n'est admis (voie postale, télécopie, mails...). La déclaration de candidature est **remise personnellement** par le candidat ou son suppléant (article L.157 du code électoral).

Le tirage au sort pour l'attribution des emplacements d'affichage aura lieu en public à la préfecture, le vendredi 20 mai 2022 à 18h30.

Bureau de la communication interministérielle Tél : 05 53 02 24 07 - 05 53 02 24 38

Port: 06 22 64 43 84

Courriel: pref-communication@dordogne.gouv.fr







